



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Maîtrise universitaire ès Lettres (MA)

**Plan d'études détaillé en**

# **PHILOSOPHIE**

Disciplines secondaire et principale [SP]

Version du 7 juillet 2010

La section de philosophie propose, au baccalauréat universitaire, un programme d'études qui vous initie et qui vous entraîne à la pratique de la pensée et de l'analyse philosophiques en vous aidant à acquérir une connaissance critique des problèmes et des positions dans la tradition philosophique occidentale jusqu'à aujourd'hui, sous l'angle historique ou sous l'angle systématique. Le programme de la maîtrise vise essentiellement à approfondir la formation acquise dans la discipline durant le cursus du baccalauréat. Spécifiquement, il prévoit que les étudiants puissent, s'ils le souhaitent, concentrer leur formation sur la philosophie seulement ou/et définir des pôles de spécialisation à l'intérieur de la discipline grâce au large éventail des enseignements à choix.

**Note :** *Tous les crédits indiqués dans ce document sont des crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits).*

**Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres et de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation**

Les Maîtrises universitaires ès Lettres (90 crédits) et ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se composent toutes deux d'une discipline principale (60 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2<sup>e</sup> partie), soit d'un programme à options (30 crédits). La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation compte en plus un programme de spécialisation d'un volume de 30 crédits.

**Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études**

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir 3 semestres (minimum) et jusqu'à 5 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 90 crédits (MA 90), et de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 120 crédits (MA 120).

**Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études**

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 6 semestres (minimum) et jusqu'à 8 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 90 crédits (MA 90), et de 8 semestres (minimum) à 10 semestres (maximum) dans le cadre d'une Maîtrise universitaire à 120 crédits (MA 120).

**Organisation des études de la Maîtrise universitaire**

Le schéma théorique des études de Maîtrise universitaire prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2<sup>e</sup> partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation d'un programme de spécialisation, le cas échéant.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
  - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2<sup>e</sup> partie ou de son programme à options, ont été réussis.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
  - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
  - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2<sup>e</sup> partie ou du programme à options ont été réussis.
  - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
  - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire à **temps plein** que pour la Maîtrise universitaire à **temps partiel**. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

## Disciplines principale et secondaire MA (année 1, 30 C ECTS)

Épreuve			1 écrit ou 1 oral			
01MA11	Écrit	4H	Épistémologie et philosophie des sciences Philosophie antique Philosophie générale et systématique Philosophie moderne et contemporaine	Au choix, selon l'orientation choisie par l'étudiant	coeff. 1	année 1

MA/01-SP 01			20 C
Domaines philosophiques			année 1
C ou S	Philosophie générale et systématique	2h, 1 semestre	L'étudiant suit 1 enseignement dans chacun des 4 domaines. Dans 3 d'entre eux, il présente un séminaire écrit (10 pages env.) ou oral. Le 4 <sup>e</sup> domaine est validé par l'épreuve écrite.
C ou S	Épistémologie et philosophie des sciences	2h, 1 semestre	
C ou S	Philosophie moderne et contemporaine	2h, 1 semestre	
C ou S	Philosophie antique	2h, 1 semestre	
<b>1 épreuve écrite [01MA11] de 4h</b>			<b>nb d'attestations : 3</b>

MA/01-SP 02			10 C
Domaine d'approfondissement			année 1
S ou TP	Enseignement à choix	2h, 1 semestre	Séminaire écrit (20 pages au minimum) sur un sujet de spécialisation
<b>Aucune épreuve – validation interne</b>			<b>nb d'attestations : 1</b>

## Discipline principale MA (année 2, 30 C ECTS)

Épreuve		1 défense de mémoire	
01MA41	Défense du mémoire	Mémoire de maîtrise	coeff. 1   année 2

MA/01-PR 01		30 C
Mémoire de maîtrise		année 2
Sujet choisi d'entente avec un enseignant		
<b>1 défense de mémoire [01MA41]</b>		<b>nb d'attestations : 0</b>